

# Feuillet d'information

## Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de Chibougamau et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié Eenu de Chibougamau

Montréal 2011



REGROUPEMENT  
DES CENTRES D'AMITIÉ  
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

**INRS**  
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

# Faits saillants

Carole Lévesque, Édith Cloutier,  
Martin Gagnon et Philippe Apparicio

# Sommaire

L'Alliance de recherche ODENA.....	3
Le projet d'une nouvelle cartographie.....	4
La ville de Chibougamau et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau .....	6
Faits saillants.....	9

## Source

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier, Jo-Ann Toulouse et Josée Goulet. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Chibougamau et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-03.

## Rédaction

Carole Lévesque.....	Professeure, Centre UCS, INRS
Édith Cloutier.....	Directrice du CAAVD
Martin Gagnon.....	Agent de recherche, Centre UCS, INRS
Philippe Apparicio.....	Professeur, Centre UCS, INRS

## Graphisme

Cindy Rojas .....	Centre - Urbanisation Culture Société, INRS
-------------------	---

---

### Diffusion

Institut national de la recherche scientifique  
Centre - Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3  
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec  
225, Chef Max Gros Louis  
Wendake, QC G0A 4V0  
infos@rcaaqaq.info

### Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

**L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.**

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

## Partenaires | Partners

**INRS**  
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

**DIALOG**  
Réseau de recherche et de connaissances  
relatives aux peuples autochtones  
Aboriginal Peoples Research and  
Knowledge Network

**REGROUPEMENT  
DES CENTRES D'AMITIÉ  
AUTOCHTONES DU QUÉBEC**

**Université du Québec  
en Abitibi-Témiscamingue**

**CICCO** CENTRE INTERNATIONAL  
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Centre  
d'amitié  
autochtone  
de Val-d'Or

Val-d'Or  
Native  
Friendship  
Centre

Centre d'amitié  
autochtone  
de Saginay

**Centre d'amitié  
autochtone du  
Saguenay**



**Centre d'amitié  
Eenou de  
Chibougamau**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
Lanaudière**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
Montréal**



**Centre d'amitié  
autochtone de  
La Tuque**



**Centre d'entraide  
et d'amitié  
autochtone de  
Senneterre**

**NATIONAL ASSOCIATION OF  
FRIENDSHIP  
CENTRES**



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

**Canada**

## Le projet d'une nouvelle cartographie

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, et Val-d'Or<sup>1</sup>.

Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question ou qu'elle provienne des villes avoisinantes, des réserves ou des établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques

et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire.

Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées. Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un nouvel outil cartographique et statistique à partir des données existantes et défini un nouveau concept : la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone.

**La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.**

<sup>1</sup> Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Toutefois, étant donné leur localisation géographique, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de Capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

### Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec

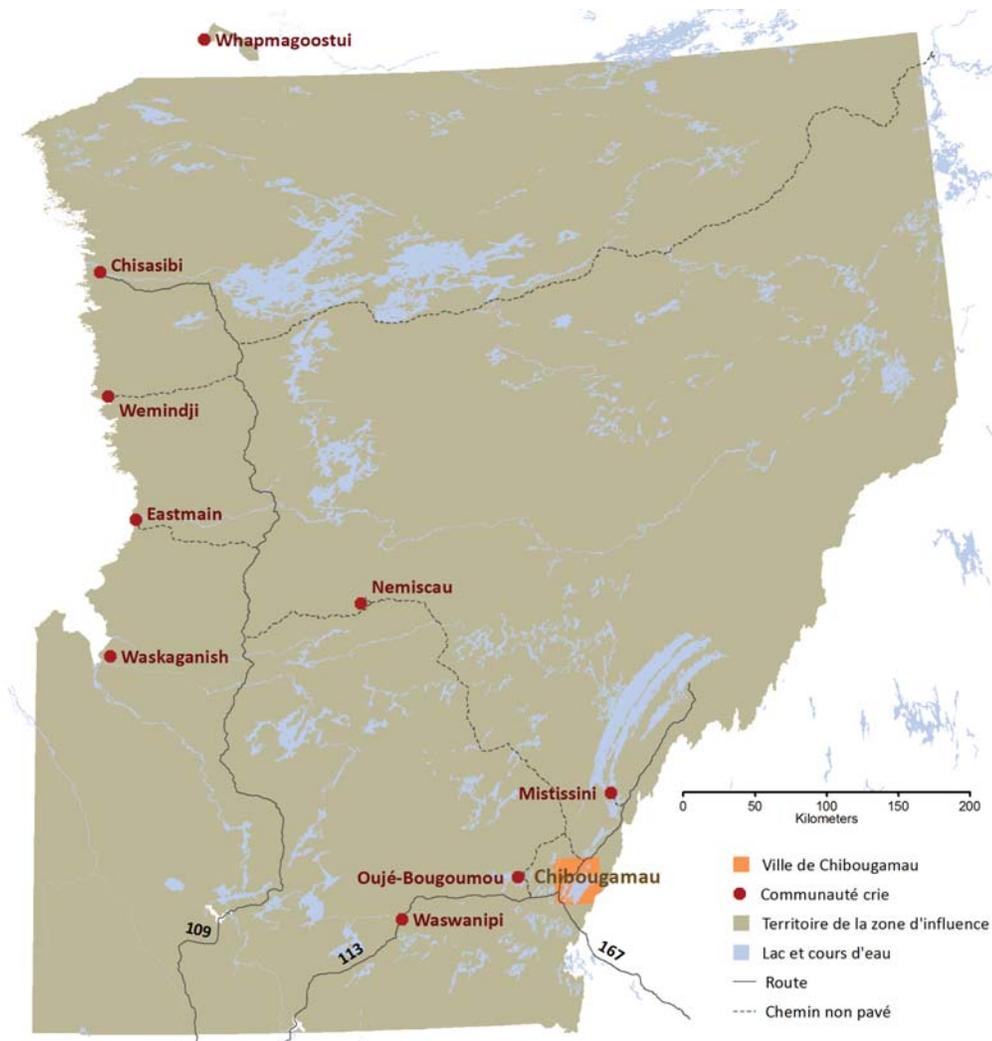


## La ville de Chibougamau et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié Eeno de Chibougamau

Le présent feuillet d'information concerne la ville de Chibougamau et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié Eeno de Chibougamau. Cette zone d'influence comprend l'essentiel du territoire équivalent à une MRC de Baie-James (la partie sud de la région administrative Nord-du-Québec), ainsi que le village et la Terre crie de Whapmagoostui. En sont exclues les populations des municipalités de Baie-James, Lebel-sur-Quévillon et Matagami. La zone d'influence comporte au total dix-sept localités, soit deux villes (Chapais et Chibougamau), huit villages cris, huit Terres cries et un établissement cri. Elle occupe une superficie totale d'environ 303 680 km<sup>2</sup> en date du recensement de 2006 (incluant la superficie occupée par les localités de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton. Elle est bordée par cinq autres zones

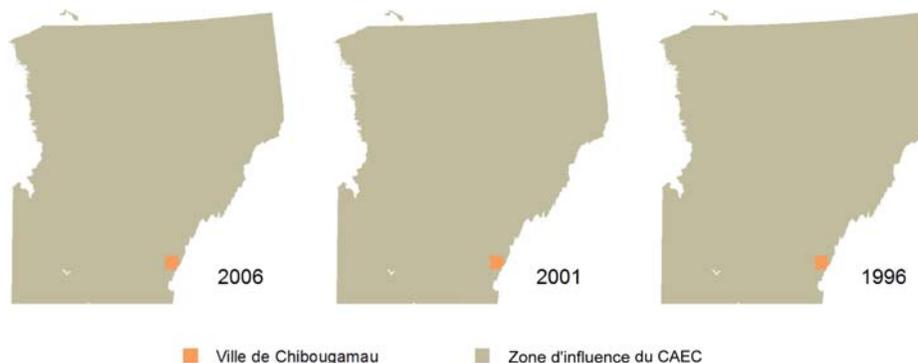
d'influence : celles des centres d'amitié autochtones du Saguenay et de Sept-Îles à l'est, et celles des centres d'amitié autochtones de Val-d'Or et de Senneterre et du Centre d'amitié autochtone de La Tuque au sud, par la province de l'Ontario à l'ouest, et enfin par le Nunavik au nord. Cette cartographie propose un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant à Chibougamau ou dans les communautés environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle. Les deux sources de données utilisées sont Statistique Canada — recensements de 1996, 2001 et 2006 — et le Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada.

Structure de la zone d'influence territoriale du CAEC en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

### Territoires de la zone d'influence du CAEC et de ses constituantes selon l'année du recensement



Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

#### Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAEC et ses constituantes, 2006

	Ville de Chibougamau		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	7 530	100,0	15 780	100,0	23 310	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	90	1,2	13 500	85,6	13 590	58,3
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>140</b>	<b>1,9</b>	<b>13 660</b>	<b>86,6</b>	<b>13 800</b>	<b>59,2</b>
Indien de l'Amérique du Nord	50	0,7	13 440	85,2	13 490	57,9
Métis	85	1,1	90	0,6	175	0,8
Inuit	0	0,0	60	0,4	60	0,3
Identité multiple ou non comprise ailleurs	10	0,1	65	0,4	75	0,3

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

#### Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAEC et ses constituantes, 2001

	Ville de Chibougamau		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	7 895	100,0	14 395	100,0	22 290	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	55	0,7	11 910	82,7	11 965	53,7
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>145</b>	<b>1,8</b>	<b>12 040</b>	<b>83,6</b>	<b>12 185</b>	<b>54,7</b>
Indien de l'Amérique du Nord	50	0,6	11 800	82,0	11 850	53,2
Métis	100	1,3	100	0,7	200	0,9
Inuit	0	0,0	75	0,5	75	0,3
Identité multiple ou non comprise ailleurs	0	0,0	65	0,5	65	0,3

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAEC et ses constituantes, 1996

	Ville de Chibougamau		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%
<b>Population totale</b>	8 650	100,0	13 365	100,0	22 015	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	95	1,1	10 650	79,7	10 745	48,8
<b>Population ayant une identité autochtone</b>	<b>105</b>	<b>1,2</b>	<b>10 780</b>	<b>80,7</b>	<b>10 885</b>	<b>49,4</b>
Indien de l'Amérique du Nord	65	0,8	10 560	79,0	10 625	48,3
Métis	30	0,3	130	1,0	160	0,7
Inuit	0	0,0	50	0,4	50	0,2
Identité multiple ou non comprise ailleurs	10	0,1	35	0,3	45	0,2

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

## Considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration).
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit.
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

## Faits saillants

### Identité

- **Entre 1996 et 2001, la population autochtone de la ville de Chibougamau a augmenté de 50 % :** cette population se chiffrait à 105 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 145 personnes en 2001.
- **Depuis 2001, la population autochtone de la ville de Chibougamau est pratiquement stable :** elle est de 140 personnes en 2006.
- **Un fort contraste entre Chibougamau et la zone d'influence est observé dans le poids démographique de la population autochtone :** elle est très minoritaire parmi les effectifs de la ville en 2006, alors qu'elle est largement majoritaire dans le reste de la zone d'influence territoriale (1,9 % contre 86,6 %).
- **Pratiquement toutes les personnes ayant une identité autochtone sont inscrites au Registre des Indiens :** en 2006, cette proportion atteint 98,5 % dans la zone d'influence territoriale du CAEC, soit plus que dans toutes les autres zones d'influence étudiées. Entre 1996 et 2006, cette population a connu une croissance importante, passant de 10 550 à 13 380 personnes.
- **Un peu plus de la moitié des personnes inscrites de la ville de Chibougamau, selon le recensement de 2006, se déclarent métisses :** s'ajoute à cette proportion de 52,9 % un tiers d'individus se considérant Indiens de l'Amérique du Nord, ainsi que quelques personnes possédant une identité multiple ou non comprises dans les principales catégories (respectivement 35,3 % et 11,8 %).
- **Les Indiens de l'Amérique du Nord prédominent dans le reste de la zone d'influence, surtout parmi la population inscrite :** cette proportion atteint 98,9 % en 2006.

### Genre

- **On observe peu de distinction selon le genre au sein de la zone d'influence territoriale du CAEC :** la répartition homme/femme des Autochtones est plutôt équivalente, avec davantage d'hommes chez les plus jeunes et de femmes chez les plus vieux.

### Âge

- **En 2006, les enfants de moins de 15 ans représentent le tiers des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAEC (34,6 %) :** les garçons, avec 18,4 % des effectifs, sont plus présents que les filles (16,3 %).
- **C'est le groupe des 45 à 64 ans qui a connu de très loin la plus forte croissance dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale depuis 1996 :** 309,9 % contre 117,6 % chez les Autochtones du Québec.
- **À l'inverse, les effectifs des jeunes de 15 à 24 ans n'ont que faiblement augmenté (4,3 %) au sein de la zone d'influence territoriale :** une croissance dix fois moindre que dans la province (45,2 %).
- **On retrouve peu de personnes autochtones âgées dans la zone d'influence territoriale du CAEC :** à l'inverse de toute la province, où le nombre d'Autochtones de 65 ans et plus a doublé, ils sont deux fois moins nombreux en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence territoriale du CAEC (-49,4 % contre 130,3 %), avec une baisse de 605 personnes.

## Famille

- **La majorité des enfants vivent avec au moins un parent** : ils constituent 52,1 % des effectifs autochtones de la zone d'influence en 2006, la seule zone d'influence territoriale où ils sont majoritaires avec celle du Centre d'amitié autochtone de La Tuque. Dans la population Québécoise, c'est environ le tiers des individus qui vit avec au moins un parent.
- **Deux fois plus de familles monoparentales depuis 1996** : les chefs de famille monoparentale sont devenus proportionnellement deux fois plus nombreux chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAEC en 2006, alors que leur part a doublé depuis 1996.
- **La majorité des personnes de la zone d'influence vit avec un conjoint en 2006** : la proportion atteint 75 %, mais elle est encore plus élevée à Chibougamau même, avec 89,5 %. Il s'agit de proportions nettement supérieures à celles du reste de la province. Tous les autres résidents de la ville sont des personnes vivant seules (10,5 %).

## Scolarité

- **Les femmes autochtones sont plus instruites** : chez les personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAEC, les femmes possèdent plus souvent que les hommes un plus haut degré de scolarité en 2006. Elles sont proportionnellement trois fois plus nombreuses à détenir une formation universitaire (7,6 % contre 2,9 %) et ont plus souvent un diplôme d'études secondaires (15,1 % contre 10,6 %).
- **Néanmoins, on observe un déficit de diplômes parmi la population autochtone** : la majorité demeure sans aucun diplôme en 2006, un peu moins chez les hommes (56,5 %) que chez les femmes 60 %.
- **Une légère amélioration depuis 1996** : bien que le taux de diplomation de la population autochtone soit inférieur à celui de la population québécoise dans son ensemble, une faible amélioration a été enregistrée depuis 1996.

## Langue

- **La plupart des résidents autochtones ont une langue maternelle autochtone et il s'agit du cri** : ils constituent 93,3 % de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAEC en 2006, davantage que dans toute autre zone d'influence. Cette proportion diminue drastiquement à Chibougamau, puisque seulement 10,7 % déclare une langue maternelle autochtone.
- **Une augmentation importante du nombre d'individus ayant l'anglais comme langue maternelle dans la zone** : cette proportion s'est accrue de 78,1 % entre 1996 et 2006, soit trois fois plus vite que les effectifs ayant une langue autochtone (24,5 %).
- **L'anglais comme langue d'usage à la maison est également en hausse parmi la population autochtone** : une croissance de 175 % depuis 1996, contre 21,2 % pour les langues autochtones.

## Revenus

- **Un revenu moyen légèrement inférieur à celui des hommes pour les femmes autochtones dans la zone d'influence** : il est toutefois beaucoup plus près qu'au Québec, avec un revenu équivalent à 93,9 % de celui des hommes (contre 67,2 % pour la population du Québec). Il s'en est d'ailleurs rapproché depuis 1995, où il équivalait à 72 % (contre 62,7 % pour le Québec). Il en résulte qu'en 2005, le revenu des femmes autochtones de la zone d'influence territoriale du CAEC est presque équivalent à celui de toutes les femmes du Québec (95,8 %). Chez les hommes, le revenu moyen dans la zone d'influence ne dépasse toutefois pas tellement les deux tiers du revenu des hommes québécois (68,5 %).
- **Une forte proportion des revenus provient des emplois** : elle atteint 75,6 % en 2005 dans la zone d'influence territoriale du CAEC, soit davantage que dans toute autre zone ou que dans la population du Québec (73,2 %).
- **Un revenu moyen élevé à Chibougamau** : les personnes ayant une identité autochtone gagnent en moyenne 26 441 \$ par année en 2005. Ce revenu est un peu plus élevé que dans l'ensemble de la zone d'influence (25 569 \$).

## Taux d'activité

- **Plus d'un homme autochtone sur cinq au chômage** : le taux de chômage des hommes de la zone d'influence territoriale atteint 21,9 % en 2006, en baisse de seulement 0,5 point de pourcentage depuis 1996, un taux beaucoup plus élevé qu'ailleurs au Québec.
- **De meilleurs indicateurs économiques pour les femmes autochtones** : entre 1996 et 2006, les indicateurs économiques des femmes de la zone d'influence territoriale du CAEC se sont davantage améliorés que ceux des hommes, et les ont même parfois surpassés. Après s'être en partie détériorée entre 1996 et 2001, la situation des femmes, comme celle des hommes, a progressé entre 2001 et 2006. Plus précisément, le taux d'activité des femmes a grimpé de 4,6 points durant la période, alors que celui des hommes a perdu 3,8 points. Il n'en demeure pas moins qu'en 2006 le tiers des femmes sont inactives, un peu plus que chez les hommes. Ajoutons que si la situation des femmes de Chibougamau est similaire à celle du reste de la zone, tous les hommes de la ville sont actifs en 2006.

## Mobilité résidentielle

- **Une population autochtone peu mobile au sein de la zone d'influence territoriale** : en 2006, près des trois quarts des personnes de la zone d'influence habitent toujours à la même adresse qu'en 2001, plus que chez tous les Autochtones du Québec (71,1 % contre 62,6 %). Comme chez tous les Autochtones de la province, cette proportion s'est accrue depuis 1996, où 62,9 % des résidents de la zone n'avaient pas déménagé depuis 5 ans (contre 53 % pour la province).
- **Les résidents autochtones de la ville de Chibougamau sont par contre beaucoup plus mobiles** : presque trois quarts d'entre eux n'habitent plus la même résidence qu'en 2001 (72 %), la majorité ayant changé d'adresse.

